



**Conviction,  
Ténacité,  
Dialogue,  
le trio  
GAGNANT**

*C'est une grande joie pour ARCAO d'annoncer officiellement que M. Henri Bouysses, Directeur Territorial de VNF Sud-Ouest a été le premier à décider de la réouverture de Garonne sous certaines conditions, afin d'assurer la liaison Canal de Garonne-Lot Aval.*

*A la suite de cette décision, Mme Sophie Borderie, Présidente du Conseil Départemental du Lot et Garonne, donne un avis favorable à la réouverture du Canalet.*

*Ainsi la Liaison Canal de Garonne Lot Aval sera remise en service en 2020.*

*Le Lot Aval, bijou de la navigation de plaisance, n'est donc plus voué à une mort lente. ARCAO se montre fidèle à ses objectifs et recueille les fruits de longs mois de travail.*

*Merci donc à toute l'équipe d'ARCAO et aux élus de certaines communes riveraines du Lot qui nous ont soutenus. Leur confiance et leur solidarité ainsi que notre sens du bénévolat et de ce que peut représenter le bien public nous ont permis de mener à bien cette action.*

*Merci aussi, aux adhérents, qui lors de nos réunions avec les pouvoirs publics argumentaient avec conviction la défense du patrimoine navigable.*

*Voilà qui nous positionne dans le peloton de tête des défenseurs du patrimoine navigable Sud-Ouest. Ceci conforte l'efficacité de nos actions futures qui n'en doutons pas seront elles aussi très concrètes avec l'aide de tous ceux pour qui la voie d'eau et son environnement si spécifique sont un élément essentiel de notre bien commun.*

**Gilbert VALENTIN/Président**

# info spéciale



## Le Lot à nouveau relié !

### Pour résumer :

Cette ré-ouverture se fera à minima sur une quinzaine de jours en début et fin de saison.

Cette ouverture est soumise aux restrictions suivantes :

L'écluse de Saint-Léger doit être automatisée, car VNF ne dispose pas le personnel nécessaire pour l'actionner. Le département s'apprête à changer les automatismes de ses propres écluses, devenues obsolètes. Dans ce cadre, le Conseil Départemental est prêt à faire bénéficier VNF de ce marché, ce qui aurait pour avantage de permettre le passage des écluses gérées par VNF et le département avec une seule et même carte.

Un ponton doit être installé côté Garonne devant l'écluse Nicole pour l'amarrage des bateaux pour permettre d'activer l'écluse : Le coût 20 K€.

L'écluse Nicole a été remise en état et automatisée, et le département assurera le nettoyage du Canalet de Nicole à Aiguillon.

Le département accepte de financer ces opérations.

D'autre part, l'écluse de Cellulose est envasée par des limons pollués, le coût de l'enlèvement de ces limons devra être soumis à un plan de financement des collectivités concernées.

Le balisage des 3 passages dangereux de Garonne (notamment un chenal praticable d'une largeur inférieure à 30 m) sera supporté par VNF, et les communes riveraines du Lot Aval. VNF ne balisera pas les parties ne présentant pas de danger particulier.

ARCAO se félicite des décisions prises par Voies Navigables de France et par le Conseil Départemental du Lot et Garonne. La saison 2020 devrait donc permettre un nouvel accès au Lot depuis le canal latéral à la Garonne, à minima, certes, mais effectif.

ARCAO suit cette affaire de très près et ne manquera pas d'informer en temps réel de l'évolution de la situation.

ARCAO poursuit son action, la fin estivale ne fait qu'ouvrir la porte à notre attention pour un patrimoine vivant.



## Appels à projets pour refaire revivre les maisons éclésières

De nombreux appels à projets pour refaire revivre les maisons éclésières sont lancés par VNF. Heureuse initiative puisqu'ils permettent la réalisation d'idées tout à fait sympathique. Notamment à l'écluse Saint-Martin « La Roulotte de Midou » sur le Canal latéral de Garonne près de Castelsarrasin (82).

Aménagée de façon raffinée, la mythique "Roulotte de Midou" vous assurera un dépaysement total et donnera à votre séjour ou passage un petit goût de bohème. Venez profiter de ce cadre naturel exceptionnel et goûter au confort d'une roulotte de charme.

« La Roulotte de Midou » - 2051 Chemin des Courtinals  
82100 CASTELSARRASIN - Tél. 06 11 23 25 69  
Mail : laroulottedemidou@gmail.com

Les communes semblent embrayer cette engouement pour la vie du Canal, il suffit de citer la nouvelle halte arborée de Escatalens pourvue d'eau et d'électricité et la réalisation de nouveaux quais à Saint-Porquier.

## La pente d'eau de Montech, ARCAO souhaitait la remise en service des machines

Un dossier de presse publié le 30 juillet 2019 (consultable sur le site : [www.arcao.fr](http://www.arcao.fr)) décrit précisément le projet muséographique autour de la pente d'eau de Montech et le site de la papeterie. Il est évident que ce projet outre la réhabilitation complète du site de la papeterie ne pourra que faire connaître et mettre en valeur auprès du public la culture batelière, il n'en reste pas moins que cela aboutit à une immobilisation que l'on peut craindre définitive de l'activité de cette machine. Il en découle aux yeux d'ARCAO un affaiblissement d'un patrimoine vivant que l'association a toujours défendu. Ainsi outre l'enchantement de voir fonctionner cette merveilleuse machine, le franchissement de péniches type Freycinet est désormais interdit car les 5 éclusettes de Montech n'offrent pas le gabarit requis.

## Bateaux de plaisance : du nouveau concernant la carte de circulation

Vous venez d'acquérir un bateau de plaisance pour naviguer dans les eaux intérieures (rivières, lacs, canaux). Depuis le 5 août 2019, la carte de circulation ainsi que le certificat international de bateau de plaisance de navigation intérieure vous sont transmis électroniquement. C'est ce que précise un arrêté paru au Journal officiel du 11 août 2019.

## Réunion d'Information d'ARCAO

Adhérents, acteurs du fluvial, défenseurs de la voie d'eau... vous êtes tous invités à la réunion d'ARCAO, le samedi 26 octobre 2019 à la cave des Vignerons de Buzet-sur-Baïse à partir de 09h30 où nous vous apporterons des informations sur nos actions.

Cette réunion sera suivie d'un repas au Restaurant le Vigneron à Buzet-sur-Baïse, partenaire d'ARCAO, au prix de 22,00 € tout compris. S'inscrire au Tél 06 82 34 96 57. Venez nombreux !

Octobre 2019

26

A noter dans vos agendas !